



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Congrès BZB-Fedafin

BRUSSELS EXPO

19 octobre 2023



UN AVENIR DURABLE ASSURÉ



BUREAU DE DÉPÔT GAND X
P2A8099

CONGRÈS BZB-FEDAFIN

UN AVENIR DURABLE ASSURÉ

19.10.2023
BRUSSELS EXPO



PROGRAMME

09h00 ACCUEIL

10h00 MARCHÉ DE L'INFORMATION POUR L'INTERMÉDIAIRE (ATELIERS)

MANDARINE GESTION
AXA INVESTMENT MANAGERS
ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT
AG INSURANCE
INVESCO
J.P. MORGAN ASSET MANAGEMENT
ARGENTA
SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A. BELGIUM BRANCH
JANUS HENDERSON INVESTORS
THE ONELIFE COMPANY SA
COMGEST BELGIUM
PICTET ASSET MANAGEMENT
BLI-BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS
NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.
PGIM INVESTMENTS
DPAM
FLOSSBACH VON STORCH S.A.
M&G INVESTMENTS

12h00 DÉJEUNER



Inscrivez-vous sur
www.bzbfedafincongres.be

DÉBUT DE LA SESSION PLÉNIÈRE

PRÉSENTATION
Hanne Decoutere

13h20

Albert Verlinden (NL)
Président BZB-Fedafin

13h30



Selien De Schryder (NL)
Professeur Macroéconomie empirique Université de Gand

14h10



Virginia Schreurs (NL/FR)
Sustainability Manager Assuralia



Tom Van den Berghe (NL)
Director Sustainable Finance Febelfin

14h55

PAUSE

16h30



Peter Hinssen (NL)
Conférencier international

16h00



Hélène Lanier (FR)
CEO 2DII

17h15



Bert Kruismans (NL/FR)
Comédien

17h45

Réception

Edito



Momentum s'adresse exclusivement au professionnel du secteur financier. Le contenu ne peut nullement être considéré comme une offre commerciale.

Faire la publicité dans Momentum ?

Prenez contact avec
info@bzb-fedafin.be
055 30 59 89

Momentum est un magazine de BZB-Fedafin.

Publication trimestrielle.

Tirage : NL : 5730 ex. | FR : 3000 ex.

Diffusion : NL : 5708 ex. | FR : 2975 ex.

BZB-Fedafin

Einestraat 21 | 9700 Audenarde
0466 737 571 | info@bzb-fedafin.be |
www.bzb-fedafin.be

Editeur responsable

Albert Verlinden

Einestraat 21 | 9700 Audenarde
albert@bzb-fedafin.be

La rédaction de Momentum et l'éditeur responsable entendent publier des informations de la plus grande fiabilité, au sujet desquelles leur responsabilité ne peut toutefois être engagée.

L'été un peu maussade est désormais derrière nous et nous profiterons bientôt des premières couleurs automnales. Les feuilles commencent à tomber doucement des arbres et passent du vert à différentes nuances de rouge, orange et brun. Même si le soleil de l'été commence déjà à nous manquer, l'automne marque également l'une de nos périodes préférées. Notamment le mois d'octobre. LE mois pour BZB-Fedafin. Nous attendons avec impatience le 19 octobre, jour du congrès BZB-Fedafin. Vous aussi, non ? Nous vous réservons en effet beaucoup de choses.

L'environnement a beau se parer peu à peu de toutes sortes de couleurs automnales, nous ferons invariablement revenir la couleur verte lors du congrès. Cette année, notre journée de congrès sera en effet entièrement placée sous le signe de la durabilité. Non seulement les orateurs aborderont ce thème dans leurs présentations, mais les exposants et nous-mêmes ferons également de notre mieux. Car notre planète ne va pas bien. La Banque nationale vient de publier un article dans lequel elle constate que le monde n'est pas dans les temps pour atteindre les objectifs de température fixés par l'accord de Paris. En tant qu'association professionnelle, nous estimons que le secteur a un rôle sociétal à jouer à cet égard et nous voulons dès lors, avec ce congrès, sensibiliser et conscientiser tout le monde au rôle que nous pouvons assumer en tant qu'intermédiaire.

Qui vous incitera à vous rendre au Heysel à Bruxelles un jeudi matin ? Que diriez-vous de la macroéconomiste Selien De Schryder ? Cette année, elle prendra en charge la partie économique. La durabilité engendre également des obligations supplémentaires pour l'intermédiaire indépendant. Comment les assureurs et les agents bancaires gèrent-ils ces obligations et comment peuvent-ils être soutenus à cet égard ? Virginia Schreurs (Assuralia) et Tom Van den Berghe (Febelfin) tentent de répondre à cette question pressante. Ce sera ensuite au tour d'Hélène Lanier du think tank 2DII. Avec l'organisation à but non lucratif, elle tente de s'assurer que les flux financiers soient conformes aux objectifs de l'accord de Paris.

Lors de l'enquête de l'année dernière, Steven Van Belleghem a été élu à l'unanimité comme votre orateur préféré du congrès 2022. C'est pourquoi, cette année encore, nous avons choisi d'inviter un conférencier de renom. Peter Hinssen, en personne, assumera cette tâche avec sa présentation « The never normal in the world of finance ». Le comédien Bert Kruisnans clôturera le tout par une touche humoristique. Ensuite, il sera temps de réseauter avec les collègues autour d'un verre et d'un en-cas. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de cette édition du congrès et espérons que cette journée vous inspirera pour investir dans un avenir vert.

Mandarine Global Transition : un fonds pour investir dans la transition écologique

Lancé il y a trois ans et demi, le fonds Mandarine Global Transition sélectionne des entreprises alliant potentiel de croissance et contribution effective à la lutte contre le réchauffement climatique. Adrien Dumas, Directeur des investissements chez Mandarine Gestion, en détaille la stratégie.

Quelle est la stratégie du fonds Mandarine Global Transition ?

La philosophie de Mandarine Global Transition est d'investir dans des entreprises contribuant à la transition écologique et énergétique. L'objectif n'est donc pas de minimiser l'empreinte carbone du portefeuille, mais d'identifier les entreprises dont les technologies et le savoir-faire apportent des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique. Il s'agit d'un fonds actions globales, de toutes tailles de capitalisation, ce qui nous permet de conserver un large rayon d'action et de sélectionner des acteurs aussi bien établis que des entreprises de niche, à la pointe sur leur segment.

Pourquoi se positionner sur cette thématique ?

Il s'agit d'une thématique d'investissement de long terme. Les entreprises alignées avec la transition écologique et énergétique ont des marchés en forte croissance, portés à la fois par le besoin des industries et des consommateurs d'accéder à des solutions adressant le défi climatique et par une réglementation de plus en plus pressante. L'intérêt de la thématique est amplifié par la volonté des politiques publiques de décarboner l'économie, à travers les différents plans de relance annoncés (Etats-Unis, Chine, Europe), qui bénéficieront aux acteurs de la transition et qui devraient se matérialiser dans les décennies à venir. En tant qu'investisseurs, nous avons souhaité proposer un produit alliant potentiel de performance et contribution réelle au sujet de la lutte contre le réchauffement climatique. Le positionnement international du fonds permet



Adrien Dumas, Directeur des investissements chez Mandarine Gestion

de bénéficier de la dynamique des marchés européen, américain et asiatique.

Comment sélectionnez-vous les valeurs en portefeuille ?

La sélection des titres s'effectue selon deux indicateurs, qui ne laissent pas de place à la subjectivité. Le premier est la « part verte » des entreprises telle qu'exprimée par la taxonomie européenne. Actuellement 80% du chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille sont éligibles à la taxonomie. Quant aux 20 % restants, ils concernent les entreprises qui se démarquent par l'importante transition de leur activité. Nous sélectionnons également les entreprises ayant présenté des « trajectoires carbone » ambitieuses (alignées avec l'Accord de Paris), validées par SBTi, un organisme de notation indépendant né de plusieurs ONG internationales dont l'ONU, chargé d'évaluer et certifier les trajectoires présentées par les

sociétés. En 2021, un indicateur non excluant portant sur la biodiversité a été ajouté. Une méthodologie interne examine si le secteur d'activité fait peser un risque sur la biodiversité et étudie aussi les ambitions et éventuelles mesures prises par les entreprises pour limiter leur empreinte sur cette dernière.

En matière de transparence, comment rendez-vous compte de l'impact climatique du fonds à vos investisseurs ?

Le fonds fait l'objet d'un reporting transparent et précis, apprécié des investisseurs institutionnels, soumis à une obligation de reporter sur des critères de climat et de biodiversité. Outre une évaluation liée à la transition écologique et énergétique, par exemple la trajectoire de température des entreprises investies, le document inclut des données sur la biodiversité. SFDR Article 9, le fonds détient par ailleurs quatre labels européens, dont le Label français Greenfin et le Label belge Towards Sustainability, qui garantissent la transparence et l'engagement environnemental des produits financiers.

Caractéristiques du fonds

ISIN : LU2257979190 (Part F)

Indice de référence : MSCI All Countries World Index NR EUR

Devise de la part : EUR

Date de création : 28/01/2020

Gestionnaire : Mandarine Gestion

Encours : 444 Mln€

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [mandarine-gestion.com](https://www.mandarine-gestion.com)

INFORMATION IMPORTANTE

Mandarine Global Transition est un OPCVM exposé au risque actions, risque de liquidité, risque de gestion discrétionnaire, risque de crédit et risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Ce produit n'offre aucune garantie de rendement ou de préservation du capital qui peut ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est invité à consulter le prospectus du fonds pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels le fonds est exposé. Le produit présenté est autorisé à la commercialisation en Belgique. Son DICI et son prospectus sont disponibles sur simple demande et sur www.mandarine-gestion.com. SRRI : 4 sur une échelle de 1 à 7. Les reportings « extra financiers » (GES, part verte / part brune, mesure d'alignement accord de Paris) sont des reportings ex-post et les méthodologies comportent des biais. Malgré le soin que nous apportons à leur élaboration (source des données, retraitement...) aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude et exhaustivité et complétude des informations figurant dans ces reportings. Ce fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société. Données au 30/06/2023.

A PROPOS DE MANDARINE GESTION

Mandarine Gestion est une société de gestion française du groupe LFPi. Spécialiste de l'investissement Actions, ses stratégies d'investissement offrent une gestion active de conviction, se démarquant des indices de marchés et intégrant les visions financière et durable en lien avec la réalité économique et sociétale. Les expertises de Mandarine se déclinent sur les actions françaises, européennes et internationales, sur toutes les tailles de capitalisation (micro, petites, moyennes et grandes entreprises) et offrent des styles typés (Croissance, Value, Rendement, Blend). Mandarine est également un acteur engagé dans une démarche active de financement de projets à impact et de l'économie sociale et solidaire (ESS). Installée en France, avec des bureaux en Suisse et en Allemagne, l'offre de Mandarine est accessible à tous et distribuée dans un nombre croissant de pays européens.

INVESTIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Accompagnez les entreprises au cœur
de la transition écologique et énergétique

Investir dans la transition écologique et énergétique permet de contribuer à lutter contre le réchauffement climatique, en orientant l'épargne vers les fonds qui ont mis cet objectif au cœur de leur processus d'investissement.

Mandarine Global Transition a pour objectif de financer et de capter la dynamique de croissance des acteurs de la transition vers une économie décarbonée. Le fonds sélectionne dans le monde entier des entreprises de toutes tailles qui contribuent activement à la transition énergétique et écologique.

Ce fonds présente un risque de perte en capital.

Retrouvez notre équipe le 19 octobre 2023
Congrès BZB-Fedafin - Stand D1
@Brussels Expo



DÉCOUVRIR
MANDARINE GLOBAL TRANSITION
www.mandarine-gestion.com

MANDARINE GLOBAL TRANSITION - SRI 4/7 - SFDR 9 - ISIN LU2257979190 (PART F)
Investir comporte des risques. Risque de perte de capital, risque de marché actions, risque lié à la détention de moyennes et petites valeurs, risque de taux, risque de crédit, risques liés à la gestion discrétionnaire et accessoirement, risque lié aux marchés émergents, risque de contrepartie, risque de change. Les descriptifs et les détails figurent dans le prospectus de l'OPCVM. Ce produit n'offre aucune garantie de rendement ou de préservation du capital. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué. Ce fonds a pour objectif de contribuer au financement de la transition écologique et énergétique mais il ne génère pas d'impacts directs positifs sur l'environnement et la société.

UNE FINANCE UTILE
À L'ÉCONOMIE RÉELLE

MAN
DAR
INE

Interview de Peter Hinssen



Peter Hinssen, conférencier international

Pouvez-vous expliquer ce que vous faites sur le plan professionnel ?

J'ai longtemps joué un rôle actif dans la création d'entreprises technologiques. Trois startups au total, la première a été rachetée par Alcatel-Lucent, la deuxième par Proximus, et la troisième a été mise en bourse. Il y a dix ans, j'ai changé de cap et j'ai commencé à enseigner à la London Business School. Depuis quelques années, j'enseigne aussi au MIT à Boston.

Mes passions restent la technologie et l'innovation. J'ai écrit quelques livres à ce sujet. Il en résulte que je passe une grande partie de mon temps à donner des conférences sur l'innovation, la dérégulation, la technologie. J'aime continuer à coacher des startups et

j'investis assez intensément dans de nouvelles entreprises. Je suis également administrateur chez Belfius et chez Mediahuis.

Comment voyez-vous le rôle de la technologie et peut-être aussi de l'IA dans la durabilité ?

Je suis absolument convaincu que l'innovation technologique est loin d'être terminée. Nous sommes peut-être à la fin du commencement. Regardez en effet l'IA qui bouleverse le monde depuis un an. Une technologie en soi qui évolue depuis 50 ans, mais qui s'accélère soudainement et peut donc avoir un impact énorme.

Je suis donc un techno-optimiste absolu et je crois fermement que nous pouvons utiliser

l'innovation et la technologie pour construire un monde meilleur. En matière de durabilité également. L'IA a un énorme potentiel pour rendre toutes sortes de processus plus efficaces et ainsi pouvoir utiliser au mieux les ressources dont nous disposons. Mais dans la recherche de nouvelles solutions et innovations en matière de durabilité, je considère également l'IA comme un énorme levier pour aborder les problèmes.

Votre présentation au congrès s'appelle « the Never Normal ». Pouvez-vous déjà lever un coin du voile concernant cette présentation ?

J'ai écrit il y a 10 ans le livre « The New Normal », sur un monde où le numérique devient tout simplement « normal ». C'est ce qui s'est passé. Mais ça ne s'arrête pas là. Nous sommes aujourd'hui dans un monde qui évolue de plus en plus vite, où nous devons être de plus en plus flexibles pour nous adapter. Il n'y a pas non plus de « The Next Normal », non, c'est une combinaison : changements en matière de technologie, d'innovation, de climat, de social, de géopolitique... Le mot de l'année au Royaume-Uni était « polycrisis » : une succession d'adversités, mais je trouve que ce n'est pas un terme sympa. Pour moi, le « Never Normal » est un ensemble d'opportunités. Un monde où nous avons toujours la possibilité de faire des bonds et de progresser. Je tiens à souligner ce message positif et surtout à montrer comment nous devons nous armer pour utiliser le « Never Normal » comme un tremplin vers demain.

Interview de Selien De Schryder

Pouvez-vous expliquer ce que vous faites sur le plan professionnel ?

Je suis actuellement chargée de cours à la Faculté d'économie et de gestion d'entreprise à l'Université de Gand. J'enseigne principalement la politique monétaire, c'est-à-dire la mise en œuvre des politiques des banques centrales. Il s'agit notamment d'examiner les objectifs, les stratégies et l'efficacité des politiques en tenant compte de leur impact sur l'économie au sens large et de leur interaction avec d'autres politiques, telles que les politiques macroprudentielles.

Nous ne sommes pas vraiment dans un climat économique positif pour l'instant. Comment voyez-vous cela évoluer à l'avenir ?

Comme pour d'autres grandes puissances économiques, l'Europe est actuellement confrontée à une grande incertitude quant à l'impact des hausses de taux précédentes sur la conjoncture économique. La question de savoir si les taux d'intérêt ont suffisamment augmenté pour freiner l'économie et l'inflation est très présente, tout comme la crainte que les taux d'intérêt aient peut-être même augmenté trop et trop vite et qu'ils freinent donc trop l'économie. L'instabilité du climat géopolitique alimente également très fortement cette incertitude. Dans le même temps, les autorités politiques restent fortement sous l'influence des efforts fournis pendant la pandémie, laissant peu de marge de manœuvre financière et les défis du changement climatique s'accroissent. Il va donc falloir faire des choix politiques difficiles mais nécessaires pour préserver le modèle social européen.

Le thème du congrès de cette année est la durabilité. Comment



Selien De Schryder, Professeure macro-économie empirique à l'UGent

la crise climatique influence-t-elle vos idées ou vos cours en tant que professeur de macro-économie ?

Le changement climatique pose de nombreux défis et entraînera de toute évidence des changements. Pour ma part, je ne donne aucun cours sur les causes du changement climatique et sur les adaptations possibles en matière d'approvisionnement énergétique, par exemple, mais il y a des coûts de transition considérables liés au changement climatique qui sont de plus en plus importants et clairs sur le plan économique. En matière de politique monétaire, la BCE, par la voix de sa présidente Christine Lagarde, s'exprime beaucoup sur le rôle qu'une banque centrale peut jouer dans l'écologisation de notre économie et la durabilité des marchés financiers. À cet égard, j'enseignerai sur la façon dont cette ambition s'inscrit ou non dans le mandat

de la BCE. La durabilité et la mesure de l'exposition des établissements financiers aux changements climatiques qui y est liée revêtent également une importance croissante dans le cadre de la surveillance prudentielle du secteur financier. Cet aspect est également abordé dans mes cours et surtout dans mes recherches sur les effets de la politique macroprudentielle en Europe.

Que pouvons-nous attendre de votre présentation au congrès ?

J'aborderai l'impact économique du changement climatique sur l'économie et le secteur financier en particulier, et poursuivrai par un exposé sur la manière dont la réglementation du secteur prend progressivement forme dans la perspective du développement durable.

Interview de Virginia Schreurs & Tom Van den Berghe



Virginia Schreurs, Sustainability Manager
chez Assuralia

VIRGINIA SCHREURS

Pouvez-vous expliquer ce que vous faites sur le plan professionnel ?

J'assume un double rôle au sein d'Assuralia. Je consacre encore une partie de mon temps à mon expertise initiale : les assurances vie. En outre, je travaille depuis deux ans en tant que Sustainability Manager d'Assuralia sur tout ce qui a trait à la durabilité. Ma mission en cette qualité est très vaste. Bien entendu, je suis de près les initiatives législatives européennes et belges et les discussions (comme la taxonomie, la SFDR, CSRD, les tables climatiques, les discussions au sein du Conseil Fédéral du Développement Durable...), mais j'essaie aussi de rester au courant des évolutions du marché, des tendances et des nouveaux développements autour de ce sujet. Par ailleurs, je siège également en tant qu'expert du secteur des assurances dans le label Towards Sustainability. De plus, en collaboration avec Insert, j'organise les formations nécessaires sur le sujet, car cela reste une matière complexe pour tout le monde. Enfin, j'étudie les possibilités de développer des

initiatives sectorielles en matière de durabilité car ensemble, nous sommes plus forts.

Et comme nous ne pouvons pas rester à la traîne en tant qu'entreprise, j'ai pris, avec mes collègues, un certain nombre de mesures modestes afin de rendre la gestion d'Assuralia plus durable.

La nouvelle réglementation européenne en matière de durabilité est active depuis environ un an. Pour les courtiers en assurances, comprendre voire appliquer les obligations en matière de durabilité est une tâche considérable. Comment les assureurs soutiennent-ils les intermédiaires à cet égard ?

Nous sommes effectivement tous face à un très grand défi. Le fait que cette législation soit encore en pleine évolution et qu'elle soit mise en œuvre à différentes vitesses n'aide pas. Assuralia et ses membres sont parfaitement conscients que tout n'est pas facile à gérer pour le courtier en assurances. Là où nous le pouvons, nous essayons d'apporter notre aide.

L'été dernier, en collaboration avec Febelfin, nous avons ainsi publié une brochure qui donne des explications de la manière la plus accessible possible sur la nouvelle obligation entrée en vigueur le 2 août 2022 et qui chargeait le courtier de sonder le client sur ses préférences en matière de durabilité. C'était un véritable défi, car interroger sur les préférences en matière de durabilité devait se faire en termes de législation européenne, ce qui constitue des notions très abstraites pour un client moyen.

En outre, avec les fédérations de courtiers, nous avons également adapté la fiche d'intermédiation afin que le courtier en assurances

puisse continuer à l'utiliser comme fil conducteur lors de son entretien de conseil. Les adaptations n'étaient pas encore idéales, car la concrétisation des nouvelles obligations légales n'était pas encore totalement claire au moment où la nouvelle obligation est entrée en vigueur, mais nous avons ainsi pu offrir un certain point de repère aux courtiers. Nous sommes actuellement en train d'affiner ces fiches d'intermédiation afin de tenir compte des éclaircissements que le législateur a apportés entre-temps et d'un certain nombre de suggestions et recommandations de la FSMA.

Nous continuons également à exercer un lobbying actif auprès du législateur européen afin que le cadre légal reste gérable. L'un des principaux points d'attention est l'information que nous devons donner au client. La quantité ne cesse d'augmenter. Nous insistons fortement sur une rationalisation, y compris en ce qui concerne les informations de durabilité, car pour le client, les arbres cachent la forêt. Nous sommes heureux de constater que le législateur semble enfin avoir entendu notre demande de « digital-by-default » : le principe a été repris dans la proposition d'adaptation de la législation européenne en matière de distribution, appelée « retail investment strategy » ou RIS. J'espère qu'il ne disparaîtra pas au cours du processus législatif. Assuralia insistera fortement sur le fait qu'il s'agit d'une modification absolument nécessaire permettant au secteur des assurances de travailler de manière plus professionnelle et durable.

Par ailleurs, nous misons fortement sur l'éducation et l'information, tant via Assuralia et Insert que via les assureurs membres.

Les assureurs ont été confrontés aux effets néfastes du changement climatique dans la plupart des pays européens. Quelles sont les principales préoccupations des assureurs en la matière ?

Le fait qu'il n'existe pas encore aujourd'hui de bonne solution légale en Belgique – ni de bonne politique de prévention – et qu'en cas de catastrophe majeure, ce sera non seulement le chaos, mais une indemnisation complète sera très aléatoire. Depuis deux ans, nous nous efforçons de nous mettre autour de la table avec les ministres compétents pour élaborer une réglementation légale basée sur un partenariat public/privé, devant tenir compte de la capacité de réassurance et de la demande de maintenir la prime abordable pour le consommateur. Le secteur des assurances est actuellement tenu au maximum à une intervention en cas de dommages causés par des catastrophes naturelles d'environ 380 millions d'euros, ce montant sera porté à 1,6 milliard d'euros à partir de 2024. Tous les dommages au-delà de ce montant ne sont en principe pas assurés. Toutefois, l'augmentation du plafond à elle seule ne constitue pas une solution durable. Nous continuons à œuvrer pour qu'une solution complète soit trouvée au cours de cette législature, dans l'intérêt de tous. En effet, une catastrophe naturelle pourrait se reproduire demain.

Que pouvons-nous attendre de votre présentation au congrès ?

Il me semble utile de décrire brièvement ce que le législateur européen attend aujourd'hui des courtiers en assurances lorsqu'il s'agit de durabilité, pour ensuite expliquer comment Assuralia peut apporter son soutien en la matière, en collaboration avec les fédérations de courtiers.

TOM VAN DEN BERGHE

Pouvez-vous expliquer ce que vous faites sur le plan professionnel ?

Je suis aujourd'hui Directeur de la Finance durable (*Sustainable Finance*) chez Febelfin, la fédération du secteur financier belge. L'activité autour de la finance durable a explosé depuis 2018, avec la publication du plan d'action européen. Auparavant, la durabilité était un emploi à mi-temps. Aujourd'hui, chez Febelfin, deux personnes en sont chargées presque à temps plein et la durabilité fait désormais partie du terrain de travail de nombreux collègues.

La finance durable est en effet un domaine très large : cela va des crédits verts pour les

rénovations énergétiques, des crédits d'entreprise pour des modèles d'entreprise circulaires aux investissements à impact et aux fonds d'investissement durables en passant par la souscription d'obligations vertes et le leasing de voitures ou de vélos électriques. Sans parler de la composante sociale de la durabilité, comme la diversité et l'inclusion.

Chez Febelfin, nous essayons de garder une vue d'ensemble et de veiller à ce que le secteur financier belge puisse jouer pleinement son rôle dans la durabilité de notre économie.

Febelfin a lancé en 2017 un projet sur les fonds d'investissement durables dans le but de créer une norme et un label pour protéger la qualité de ce type de produits. C'est devenu le label « Towards Sustainability » qui a vu le jour en 2019. Le label est géré par une asbl indépendante – l'agence centrale de labellisation (CLA) – au sein de laquelle je suis responsable de la gestion journalière.

Avant même que la réglementation européenne n'impose des obligations de durabilité au secteur financier, vous étiez déjà actif dans le label « Towards Sustainability », où vous dirigez le développement de la norme de qualité et du label pour les produits financiers durables. Comment procédez-vous en tant qu'organisation et de quelle manière percevez-vous les effets de votre travail ?

Avec le label « Towards Sustainability », nous voulons avant tout apporter de la clarté à l'investisseur, tant privé qu'institutionnel. La durabilité est en effet une matière très complexe. Il est très difficile pour les investisseurs de comprendre de quelle manière un gestionnaire de portefeuille intègre la durabilité dans sa politique, si la pratique correspond à la publicité (en d'autres termes, s'il n'y a pas de greenwashing) et si la politique correspond aux attentes et convictions personnelles de l'investisseur.

Grâce à un contrôle approfondi et continu par des experts en durabilité indépendants, le label garantit que les produits d'investissement répondent à un niveau de durabilité minimal mais ambitieux.

Par ailleurs, sur le site web www.towardssustainability.be, une fiche



Tom Van den Berghe, Director Sustainable Finance chez Febelfin

informant l'investisseur des principales caractéristiques de durabilité du produit est publiée pour chaque produit.

La forte croissance du label ces trois dernières années illustre le besoin de clarté qui règne sur le marché. Le label est aujourd'hui utilisé par plus de 100 institutions financières belges mais aussi étrangères. Ensemble, elles gèrent près de 800 produits labellisés. Cela représente plus de 500 milliards d'euros gérés conformément aux critères de durabilité du label. Avec une capacité de cet ordre de grandeur, nous pouvons vraiment faire pression sur le marché pour accélérer la transformation durable.

Que pouvons-nous attendre de votre présentation au congrès ?

Lors de ma présentation au congrès, je donnerai un aperçu des objectifs de l'initiative « Towards Sustainability » et des principales caractéristiques de la norme de qualité.

Par ailleurs, j'expliquerai comment le label se rapporte à la réglementation relative à la durabilité, comme SFDR et MiFID, comment il complète la législation et la met en œuvre dans la pratique.

Enfin, je voudrais illustrer à quel point le label est un outil utile pour les investisseurs, mais aussi pour les conseillers et agents d'investissement.

Interview de Hélène Lanier



Hélène Lanier, CEO 2DII

Vous êtes directrice générale de 2° Investing Initiative (2DII). Pourriez-vous nous en dire plus sur 2DII ?

2DII est un think tank indépendant à but non lucratif qui a pour ambition d'aligner les marchés financiers et les réglementations sur les objectifs de l'Accord de Paris. Nous coordonnons certains des plus grands projets de recherche au monde sur la finance durable. Notre équipe d'experts en finance, climat et risque développe des recherches, des outils et des idées de politiques pour aider les institutions financières et les régulateurs à s'adapter le plus rapidement possible à la transition vers une économie bas carbone.

Nos principaux programmes de recherche se concentrent sur trois grands domaines. Le premier est le Retail Investing. L'objectif est ici de diriger l'épargne individuelle vers le financement de la transition bas carbone et d'aligner les pratiques du secteur de

l'investissement de détail sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le deuxième domaine porte sur l'Impact. Nous nous engageons ici à travailler en étroite collaboration avec tous les acteurs financiers du secteur de la finance durable (institutions financières, décideurs politiques et autres parties prenantes) afin de surmonter les principaux obstacles découlant de l'absence de cadres standardisés et développer des méthodologies améliorées sur l'impact et la fixation d'objectifs. Enfin, nous sommes aussi actifs sur les marchés émergents du monde entier pour aider les institutions financières et les gouvernements à promouvoir la transition bas carbone et à répondre aux risques liés au climat. Notre mission est de répondre aux besoins dans les régions particulièrement vulnérables aux risques physiques et de transition associés au changement climatique.

2° Investing Initiative (2DII) est un think tank indépendant à but non lucratif qui entend aligner les flux financiers sur l'Accord de Paris. Comment le secteur financier et les intermédiaires financiers indépendants peuvent-ils jouer un rôle dans la transition vers une économie plus verte ?

La transition vers une économie plus verte vise à rendre l'économie plus respectueuse de l'environnement via des technologies, des activités et des transports durables.

La finance durable implique d'inclure des considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans les décisions d'investissement. Cette approche permet d'augmenter le nombre d'investissements dans des projets et activités durables (et donc de stimuler la transition écologique) et joue donc un rôle crucial dans la poursuite des objectifs du Pacte vert pour l'Europe.

En outre, cette transition vers une économie plus verte nécessite la participation de

tous les acteurs économiques – les organisations de l'économie réelle fournissant des biens et des services, les institutions financières en tant que pourvoyeurs d'investissements et de financements et les investisseurs particuliers.

Il est essentiel de veiller à ce que les institutions financières tiennent compte des préférences de leurs clients en matière d'investissement durable pour pouvoir favoriser la transition vers une économie plus verte. Les conseillers ont, dans ce cadre, un rôle clé à jouer en fournissant à leurs clients des conseils en investissement et en assurance pour les aider à investir de manière durable.

Qu'allons-nous apprendre lors de votre présentation au congrès de BZB-Fedafin ?

Le règlement délégué qui est entré en vigueur en août 2022 impose désormais aux conseillers de procéder à une évaluation obligatoire des préférences de leurs clients en matière de durabilité. Les conseillers doivent ensuite tenir compte de ces préférences lorsqu'ils choisissent les produits financiers qu'ils recommandent aux clients. Ces modifications de la réglementation visent à s'assurer que les conseillers s'adaptent aux préférences des clients en matière d'investissement durable et utilisent ces préférences pour tenter d'atteindre l'objectif plus large de réorientation des capitaux vers une économie plus verte.

Dans ma présentation, je passerai en revue les résultats de notre campagne de *mystery shopping* qui visait à évaluer le comportement des conseillers dans le contexte de ces nouvelles exigences réglementaires. J'expliquerai aussi dans quelle mesure nous estimons que la réglementation parvient vraiment à répondre à son objectif, à savoir utiliser les préférences des clients en matière d'investissement durable pour favoriser la réorientation des flux financiers vers une économie plus verte.



Un bureau plus durable ?

SUPPORTER DE VOTRE VIE



C'est possible, grâce à la toute nouvelle plateforme **Go4Impact** développée par AG pour ses courtiers !

- 🔗 **Calculez les émissions de CO2** de votre bureau
- 🔗 Agissez pour **diminuer votre empreinte carbone**
- 🔗 Participez à un **projet avec un impact sociétal**

Rendez-vous vite sur **AG Inside** et lancez-vous dans une aventure durable.



Votre Courtier Votre meilleure Assurance

AG Insurance (en abrégé AG) SA - Bd E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles - www.aginsurance.be - info@aginsurance.be - IBAN : BE13 2100 0007 6339 - BIC : GEBABEBB - RPM Bruxelles TVA BE 0404.494.849 - Entreprise d'assurance belge agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles
Editeur Responsable : Serge De Boeck

La durabilité ➤ crée des opportunités.

Pour Argenta, la **durabilité** est bien plus qu'un concept. Il s'agit d'une attitude et d'une responsabilité vers lesquelles tend chaque collaborateur.

Vous souhaitez contribuer, en tant qu'**agent indépendant**, à traduire la vision verte d'Argenta en une réflexion et en une action durables au quotidien ? Nous vous souhaitons la bienvenue !



Contactez Joris Stevens pour une première présentation. GSM **0479 40 64 12** ou e-mail à joris.stevens@argenta.be





Investissez pour un monde meilleur. Agissez pour un avenir durable, maintenant.

Investir pour un avenir durable n'est pas qu'un impératif économique. C'est aussi une responsabilité morale. En accompagnant aujourd'hui les entreprises et les projets qui s'engagent, vous pouvez contribuer à la transition vers un monde meilleur pour tous.

Investir comporte des risques.
Risque de perte en capital.

Pour en savoir plus sur l'investissement durable

PRIVATE-INVESTORS.AXA-IM.BE/FR/ESG

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue pas de la part d'AXA Investment Managers ou de ses sociétés affiliées une offre d'achat ou de vente d'investissements, de produits ou de services et ne doit pas être considéré comme une sollicitation ou un conseil en investissement, juridique ou fiscal. L'utilisation des informations contenues dans ce document est à la seule discrétion du destinataire. Ce document ne contient pas d'informations suffisantes pour étayer une décision d'investissement. Publié par AXA IM Benelux S.A., Place du Trône 1, 1000 Bruxelles. © AXA Investment Managers 2022. Tous droits réservés.

Nous investissons sur le long terme, car le long terme révèle la vérité.

BLI - Banque de Luxembourg Investments, gagnant dans la catégorie fonds mixtes à risque flexible aux Fund Awards 2023 de L'Echo et De Tijd en Belgique.

www.banquedeluxembourginvestments.com

BLI BANQUE DE
LUXEMBOURG
INVESTMENTS

L'investissement responsable, depuis toujours au coeur de notre approche

La philosophie d'investissement de Comgest repose sur la qualité et la croissance à long terme : nous recherchons des entreprises dotées d'avantages concurrentiels solides, cherchant à intégrer des critères ESG et capables de générer une rentabilité financière durable.

En savoir plus sur nos engagements ESG



[COMGEST.COM](https://comgest.com)

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Comgest Belgium, Avenue Louise 480 - 1050 Bruxelles, Belgique - info.be@comgest.com. Comgest Belgium est une succursale de Comgest Asset Management International Limited (CAMIL), une entreprise d'investissement réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Comgest Belgium est supervisée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) en Belgique.

Investir robustement



Flossbach von Storch

FONDS D'INVESTISSEMENT

flossbachvonstorch.be



Investissez dans le voyage vers un monde à faible émission de carbone

Capital à risque. Communication marketing.
Émis par Invesco Management SA.

Réservé aux investisseurs professionnels uniquement



DES INFRASTRUCTURES QUI FAÇONNENT L'AVENIR

Nous investissons dans les infrastructures de demain
que nous considérons comme le fondement des
technologies futures et qui transforment le monde.

Experts en gestion d'actifs.

mandg.be

Risque de perte en capital

Ce document est destiné à l'usage des professionnels uniquement, sa distribution est interdite à toute autre personne ou entité, qui ne devrait pas s'appuyer sur les informations qu'il contient. Ce document financier promotionnel est publié par M&G Luxembourg S.A. Siège social : 16, boulevard Royal, L-2449, Luxembourg. JUL 23 / 1017004

QUAND SIMPLICITÉ RIME AVEC FLEXIBILITÉ

JANUS HENDERSON BALANCED FUND

★★★★★ Morningstar Rating™

Flexible. Défensif. Dynamique.

Depuis plus de 30 ans, la stratégie Balanced combine de manière simple et optimale des actions et des obligations afin de profiter des meilleures opportunités sur l'ensemble des cycles de marchés.



Date de création du fonds : 24/12/1998. La date de lancement du compte représentatif de la stratégie est le 01/09/1992.



janushenderson.com/be/balanced

Pour de plus amples informations sur le fonds, la réglementation et les performances, veuillez consulter l'adresse janushenderson.com/performance-annuelles. Communication publicitaire. Réservé exclusivement aux investisseurs professionnels et aux distributeurs qualifiés. N'est pas destiné à une distribution ultérieure. Janus Henderson Capital Funds Plc est un OPCVM établi conformément à la législation irlandaise, avec une responsabilité séparée entre les fonds. Veuillez-vous reporter au prospectus de l'OPCVM et au DICI avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document n'est pas une sollicitation pour la vente d'actions et aucune des informations qu'il contient n'est destinée à être un conseil d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Notez que toute différence entre les devises des titres composant le portefeuille, les devises des catégories d'actions et les coûts devant être payés ou déclarés dans des devises autres que votre devise nationale vous exposera au risque de change. Les coûts et les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Ce document ne constitue pas un conseil d'investissement, une offre de vente ou d'achat ni une recommandation, et ne doit pas être interprété comme une base sur laquelle décider de prendre (ou d'arrêter de prendre) des décisions, en ce qui concerne les titres, autrement qu'en vertu d'un accord conformément aux lois, règles et réglementations en vigueur. La notation globale Notation Morningstar™ au 30 Juin 2023 se réfère à la classe d'actions H2 HEUR (code ISIN : IE00BD860H78).

© 2023 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées ; et (3) ne comportent aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de données ne peuvent être tenus responsables pour tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Publié en Europe par Janus Henderson Investors. Janus Henderson Investors est le nom sous lequel les produits et services d'investissement sont fournis par Janus Henderson Investors International Limited (n° d'enregistrement 3594615), Janus Henderson Investors UK Limited (n° d'enregistrement 906355), Janus Henderson Fund Management UK Limited (n° d'enregistrement 2678531), (chaque entité étant domiciliée en Angleterre et au Pays de Galles au 201 Bishopsgate, Londres EC2M 3AE et réglementée par la Financial Conduct Authority) et Janus Henderson Investors Europe S.A. (n° d'enregistrement B22848 au 2 rue de Bitbourg, L-1273, Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Des exemplaires du Prospectus du Fonds, du Document d'informations clés, des Statuts, des rapports annuels et semestriels sont disponibles en anglais et dans d'autres langues locales sur demande à l'adresse www.janushenderson.com. Ces documents peuvent également être obtenus gratuitement auprès du siège social de la Société au 2 Rue de Bitbourg, L-1273, Luxembourg. Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA »), 2 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, est l'Agent de facilités en Autriche, Belgique, Allemagne, au Portugal, en Suède, au Liechtenstein et au Luxembourg. Toute diffusion du présent document à d'autres personnes n'ayant pas le statut d'investisseurs professionnels n'est pas autorisée par Janus Henderson Investors. La synthèse des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.janushenderson.com/summary-of-investors-rights-french. Janus Henderson Investors Europe S.A. peut décider de mettre fin aux modalités de commercialisation de cet Organisme de Placement Collectif conformément à la réglementation en vigueur. Les investissements sous-jacents à ce produit Financier (« le Fonds ») ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Alors que l'analyse des facteurs ESG fait partie intégrante des capacités d'investissement du Gérant, ce dernier ne maximise pas l'alignement du portefeuille sur les risques liés à la durabilité, en tant qu'objectif distinct à part entière, et n'attribue pas précisément l'impact des facteurs ESG sur les performances du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement ne prend pas en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité énoncés dans le SFDR en ce qui concerne le Fonds étant donné que celui-ci n'est pas classé comme relevant de l'article 8 ni de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088. Janus Henderson et Knowledge Labs sont des marques déposées de Janus Henderson Group plc ou de l'une de ses filiales. © Janus Henderson Group plc. Pour plus d'informations ou pour obtenir les coordonnées du représentant de Janus Henderson Investors dans votre pays, veuillez consulter le site internet www.janushenderson.com. Annonce publiée le 25/09/23.

Support commercial à l'usage des professionnels uniquement, conformément à la définition de la Directive MiFID.

Nordea
ASSET MANAGEMENT

Standing strong.

Au coeur de la tempête, trouvez la résilience dont votre portefeuille actions a besoin.

Nordea Global Stable Equities.
Tenez bon face à l'incertitude.

Nordea Global Stable Equities
nordea.be/StandingStrong

Nordea Asset Management est le nom fonctionnel de l'activité de gestion d'actifs conduite par les entités juridiques Nordea Investment Funds S.A. et Nordea Investment Management AB («les Entités Juridiques») ainsi que leurs succursales et filiales. **Le présent document est un support commercial et a vocation à informer le lecteur des capacités spécifiques de Nordea. Ce document (ou toute opinion exprimée dans le présent document) ne constitue pas un conseil financier**, ni une recommandation d'investissement dans un quelconque produit financier, structure d'investissement ou instrument, en vue de la conclusion ou du dénouement d'une quelconque transaction ou de la participation dans une quelconque stratégie de trading. Ce document n'est ni une offre d'achat ou de vente, ni une sollicitation pour une offre d'achat ou de vente de titres ou instruments ou pour participer à une stratégie de négociation. Une telle offre relève exclusivement du Mémoire d'offre de service ou de tout accord contractuel similaire. Par conséquent, les informations présentes seront entièrement remplacées par la version finale dudit Mémoire d'offre de service ou accord contractuel. Ce document ne peut être reproduit ou distribué sans autorisation préalable et ne doit pas être transmis aux investisseurs privés. Ce document contient des informations uniquement pour les investisseurs professionnels et les conseillers financiers et n'est pas destiné à une publication générale. © Les Entités Juridiques faisant partie de Nordea Asset Management ainsi que toutes leurs succursales et/ou filiales.

ONE
LIFE

Présent au congrès BZB-Fedafin - Stand P14

Un regard neuf
sur la Vie

Plus de 30 ans d'expérience en gestion patrimoniale
made in Luxembourg

ONE
LIFE

■ GROUPE APICIL

onelife.com

Ce document promotionnel est émis Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort NiedergruNEWald, L-2226 Luxembourg et n'a qu'une valeur informative. Les informations ou données contenues dans le présent document ne constituent ni une offre, ni une sollicitation à acheter, à vendre ou à souscrire à des titres ou à d'autres instruments financiers. Les informations, avis et évaluations qu'il contient reflètent un jugement au moment de sa publication et sont susceptibles d'être modifiés sans notification préalable.



Investir dans les mégatendances? Parlez-en au pionnier.

Les fonds thématiques Pictet.



Plus d'informations sur www.am.pictet

 **PICTET**
Asset Management

 **Rothschild & Co**
Asset Management

Notre histoire et notre héritage nous distinguent par une perspective de long terme et la volonté de vous proposer une approche de gestion à la fois patrimoniale et résolument innovante.

Rencontrez nos équipes pour découvrir notre offre de Gestion dédiée

Stand P3



Communication publicitaire. Les informations présentées sont fournies à titre purement informatif et ne sauraient être considérées comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine - 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

UNE ENTREPRISE À FORTES ÉMISSIONS VAUT-ELLE LA PEINE D'ÊTRE SOUTENUE ?

Les entreprises qui réduisent leurs émissions de carbone sont susceptibles de devenir plus résilientes face aux risques climatiques et plus performantes à long terme sur le plan commercial. En tant qu'actionnaires actifs, nous continuons à mobiliser les entreprises sur les questions d'investissement qui comptent.



Schroders

L'investissement expose votre capital à des risques. Document marketing. Publié par Schroder Investment Management (Europe) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 37.799.

Active. Engagement.

We understand the different sides of investing.

 Degroof
Petercam
Trust. Knowledge.

asset management
private banking
investment banking
asset services

 DPAM

@ dpam@degroofpetercam.com

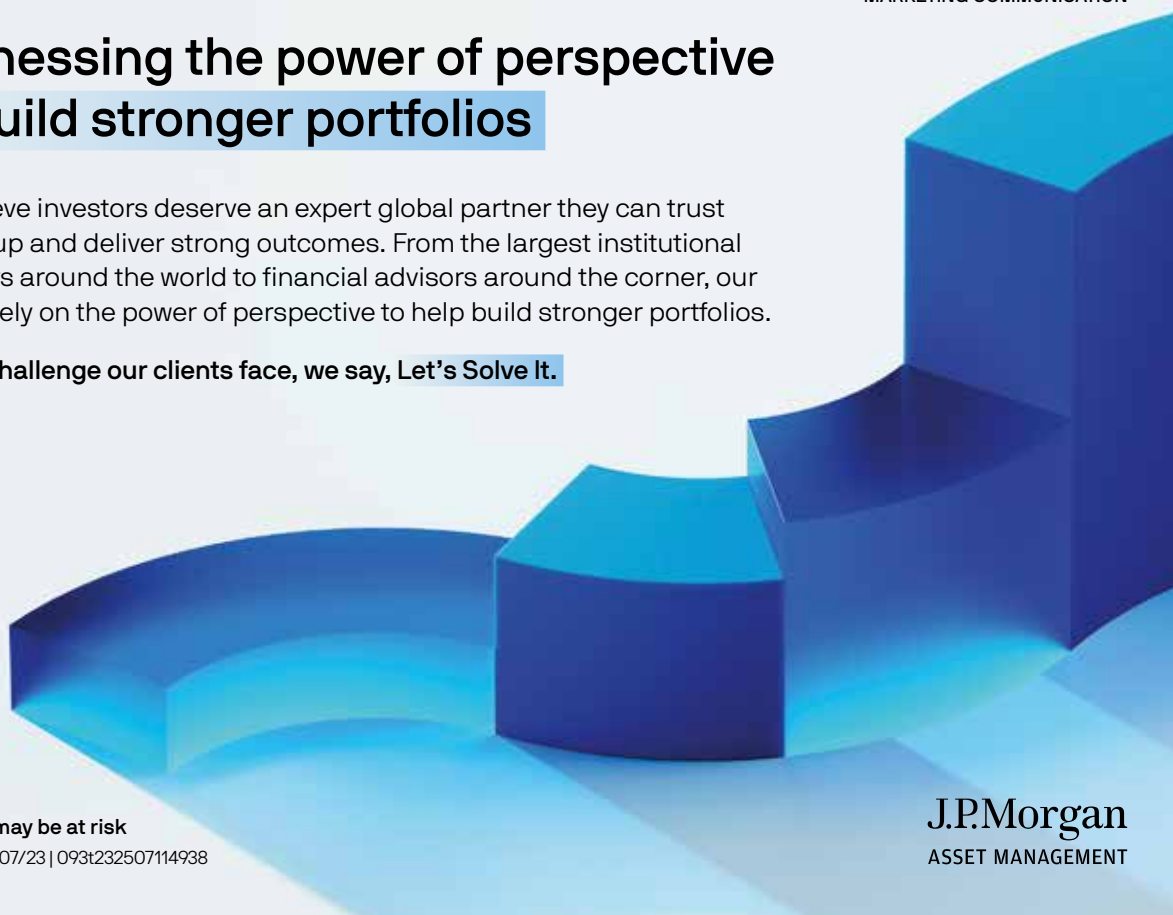
DPAM nv/sa (Degroof Petercam Asset Management in full) is a Belgian regulated asset management company, part of Degroof Petercam I Rue Guimard 18, 1040 Brussels, Belgium I RPR/RPM Brussels I VAT BE 0886 223 276. **Important information:** This is advertising material. This communication is for illustrative and information purposes only. The provided information does not constitute investment advice, nor any offer to buy or sell financial instruments. The logo and the words "DPAM" are registered trademarks and the content of this communication may not be reproduced without written permission of DPAM. Copyright © Degroof Petercam Asset Management 2023.



Harnessing the power of perspective to build stronger portfolios

We believe investors deserve an expert global partner they can trust to step up and deliver strong outcomes. From the largest institutional investors around the world to financial advisors around the corner, our clients rely on the power of perspective to help build stronger portfolios.

To any challenge our clients face, we say, **Let's Solve It.**



Your capital may be at risk

LV-JPM54366 | 07/23 | 093t232507114938

J.P.Morgan
ASSET MANAGEMENT



REWRITING THE RULEBOOK ON CARBON-BASED INVESTING

Nearly 70% of fund selectors in Europe consider carbon and other eco-aligned ESG themes to be high priority targets over the next 12 months.*

Yet, few investment options measure up to the magnitude of the carbon-reduction revolution.

Adopt a comprehensive approach with the **PGIM Jennison Carbon Solutions Equity Fund**.

Learn how we're redefining the decarbonisation opportunity at pgimfunds.com.



For professional investors only. All investments involve risk, including the possible loss of capital.

*Source: PGIM Investments 'Gatekeeper Pulse' research of gatekeepers in Europe and Asia, as of August 2023.

The Fund is a sub-fund of PGIM Funds plc. In the European Economic Area ("EEA"), this financial promotion is issued by PGIM Netherlands B.V. with registered office at Gustav Mahlerlaan 1212, 1081 LA, Amsterdam, The Netherlands. PGIM Netherlands B.V. is authorised by the Autoriteit Financiële Markten ("AFM") in the Netherlands (Registration number 15003620) and operates on the basis of a European passport. An investor must review the fund's prospectus, supplement and Key Investor Information Document ("KIID") or Key Information Document (the "KID"), depending on the jurisdiction (together, the "Fund Documents") before making a decision to invest. The Fund Documents are available through PGIM Limited, 1-3 The Strand, Grand Buildings, Trafalgar Square, London, WC2N 5HR or through pgimfunds.com. © 2023 Prudential Financial, Inc. (PFI) and its related entities. PFI of the United States is not affiliated with Prudential plc, incorporated in the United Kingdom or with Prudential Assurance Company, a subsidiary of M&G plc, incorporated in the United Kingdom. PGIM and the PGIM logo are service marks of PFI and its related entities, registered in many jurisdictions worldwide. 3073546

Orateurs session plénière



Bert Kruismans

Bert fait partie depuis plus de 20 ans du top du stand-up en Flandre. Il est spécialisé dans l'actualité. Bert est deux fois finaliste du concours Humo's Comedy Cup et a brillé plusieurs fois dans De Bovenste Plank et Comedy Casino. Il se produit avec ses spectacles en Flandre, en Wallonie et aux Pays-Bas. Il est maintenant connu à la radio et à la télévision dans toute la Belgique.



Hélène Lanier

Elle possède plus de 15 ans d'expérience dans le secteur financier, combinant les premiers stades de sa carrière en tant que consultante puis employée par la banque centrale française. Elle est actuellement CEO de 2°Investing Initiative, un groupe de réflexion indépendant à but non lucratif basé à Paris. Elle est engagée dans le développement de travaux de recherche sur la transition juste et la finance à impact.



Selien De Schryder

Le professeur Selien De Schryder est enseignante au Département d'économie de la Faculté d'Economie et de Gestion (Université de Gand). Ses recherches se concentrent sur la macroéconomie empirique, la politique monétaire et macroprudentielle. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ses recherches sur sa page d'accueil. Vous pouvez la contacter via Selien.DeSchryder@UGent.be.



Peter Hinssen

Peter Hinssen est un entrepreneur belge renommé, orateur et auteur reconnu pour son expertise dans le domaine de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique. Au cours de sa carrière, il a apporté d'impressionnantes contributions à l'industrie technologique mondiale. En tant qu'« entrepreneur en série », Peter a créé plusieurs entreprises, qu'il a vendues ou mises en bourse. Outre son travail d'orateur et d'auteur, Peter Hinssen est également activement impliqué dans différentes entreprises technologiques et start-ups en tant que conseiller et investisseur. Il a reçu de nombreuses récompenses pour ses contributions au secteur des technologies de l'information et est reconnu dans le monde entier comme une autorité en matière de transformation numérique.



Virginia Schreurs

Virginia travaille depuis 15 ans chez Assuralia. Elle a commencé en tant que conseillère politique d'assurance vie, traitant divers sujets tels que la législation sur la protection des consommateurs, les règles d'investissement en assurance vie, l'investissement durable et la prévention du blanchiment d'argent, tant au niveau belge qu'europpéen. Depuis 2021, elle combine toutes ces choses avec son nouveau poste de Sustainability Manager, où elle suit tout ce qui concerne la durabilité dans le secteur de l'assurance. De plus, Virginia représente le secteur de l'assurance auprès de nombreux comités consultatifs et organisations, tels que la Commission d'éligibilité du label Towards Sustainability, la Commission des Assurances,... et elle intervient occasionnellement en tant que conférencière.



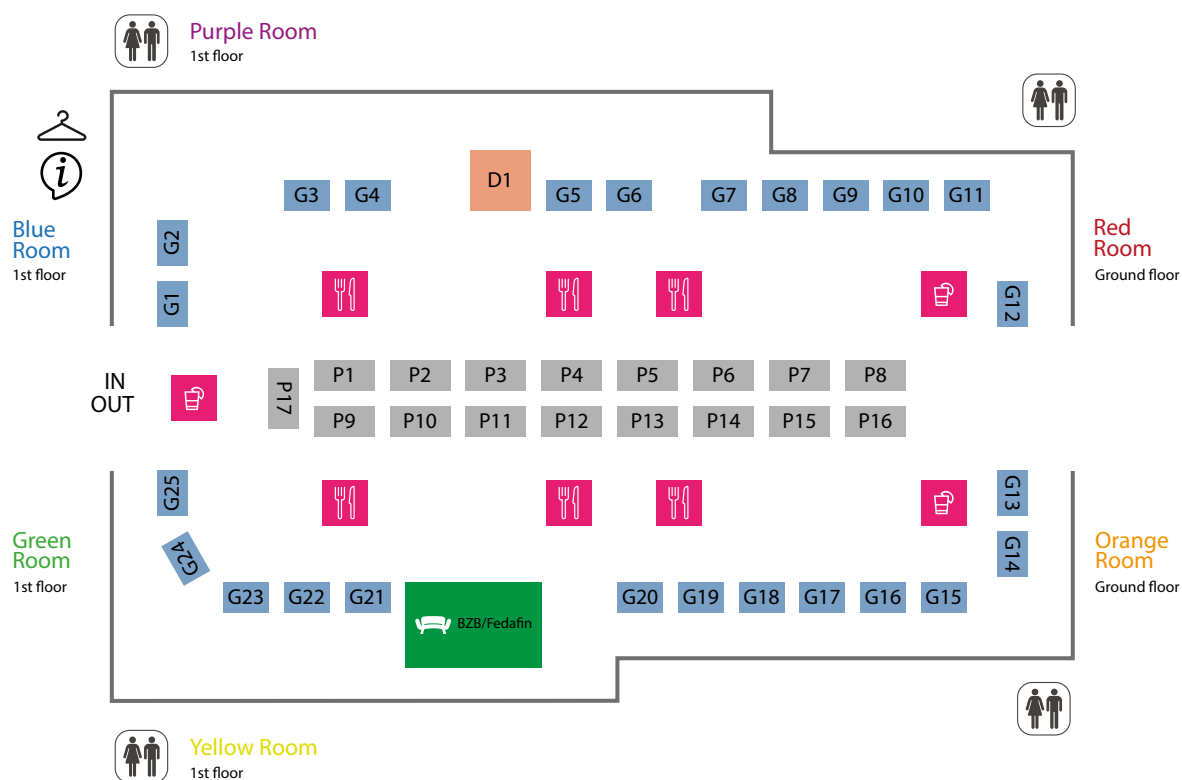
Tom Van den Berghe

Tom est directeur de la finance durable chez Febelfin, la fédération belge du secteur financier. À ce titre, il suit un large éventail de dossiers de durabilité, allant de la réglementation européenne en matière de durabilité, à la politique de crédit et d'investissement durable, en passant par le reporting ESG et la collecte de données ESG, la biodiversité et l'économie circulaire. Il est également responsable de la gestion quotidienne de l'Agence centrale de labellisation (CLA), qui gère le label Towards Sustainability pour les produits financiers durables. Tom a étudié la philosophie à Louvain et a commencé sa carrière dans le secteur financier à l'Association belge des Asset Managers (BEAMA).

Plan de l'événement

N°	Exhibitor
G1	Capital Group
G2	Amundi Asset Management
G3	abrdn
G4	Varenne Capital partners
G5	Fidelity International
G6	Athora Belgium
G7	TelSmart
G8	BNP Paribas Asset Management SA
G9	ACATIS Investment KVG mbH
G10	Carmignac
G11	Edenred
G12	Columbia Threadneedle Investments
G13	Baloise
G14	Blackrock
G15	Franklin Templeton
G16	Chahine Capital
G17	Lazard Fund Managers (Ireland) Limited, Belgium branch
G18	Jupiter AM / Funds for Good / ETHENEA INDEPENDENT INVESTORS SA & MAINFIRST SICAV
G19	AFI.ESCA LUXEMBOURG
G20	Baloise Vie Luxembourg
G21	Lombard International Assurance S.A.
G22	Vivium
G23	Patronale Life

N°	Exhibitor
G24	Sofuba
G25	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT / DNCA Finance Luxembourg Branch / La Financière de l'Echiquier
P1	AXA Investment Managers
P2	Comgest Belgium
P3	Rothschild & Co Asset Management
P4	Pictet Asset Management
P5	Janus Henderson Investors
P6	DPAM
P7	Argenta Spaarbank NV
P8	M&G Investments
P9	Flossbach von Storch S.A.
P10	Nordea Investment Funds S.A.
P11	BLI – Banque de Luxembourg Investments / La Française
P12	J.P. Morgan Asset Management
P13	PGIM Limited / Allianz Global Investors
P14	The OneLife Company SA
P15	Invesco
P16	Schroder Investment Management (Europe) S.A. Belgium Branch
P17	AG Insurance
D1	Mandarine Gestion



Info marché pour l'intermédiaire

10H00 - 10H30

*Inflation Linked Bonds – Key Concepts & Investment Principles
AXA Investment Managers (NL/FR)

Boost Insurance: Boost de verzekeringen in je toekomstige associatie assurance of in je verzekeringskantoor!
AG insurance (NL)

Uitdagingen én opportunititeiten om duurzaam te bankieren
Argenta (NL)

*Les différentes variantes du contrat d'assurance-vie luxembourgeois
The OneLife Company SA (FR)

Hoe kan ik het risico-rendementsprofiel van een portefeuille optimaliseren via een flexibele allocatie?
BLI - Banque de Luxembourg Investments (NL)

*Patrimoniaire fondsen: een kernpositie in elke portefeuille
DPAM (NL)

10H45 - 11H15

Ons aanbod voor een beheer op maat / Notre offre de Gestion sur-mesure
Rothschild & Co Asset Management (NL/FR)

*An unprecedented challenge... and opportunity
Invesco (ENG)

*De energietransitie: écht impact hebben en profiteren van een groenere toekomst
Schroder Investment Management (Europe) S.A. Belgium branch (NL)

*Comgest: Wat niet verandert!
Comgest Belgium (NL)

*Aandelen voor een onzeker economisch klimaat
Nordea Investment Funds S.A. (NL)

*Actief of passief beleggen? Wat verwacht de belegger van ons?
Flossbach von Storch (NL)

11H30 - 12H00

*Taxonomie et SFDR 9
Mandarine Gestion (ENG)

*Thematisch beleggen: oplossingen bij J.P. Morgan Asset Management
J.P. Morgan Asset Management (NL)

*Kijken naar trends en kansen in de markt
Janus Henderson Investors (NL)

*Pictet AM - Update Thematisch Beleggen
Pictet Asset Management (NL)

*De regels herschrijven voor koolstofgebaseerd beleggen
PGIM Investments (NL)

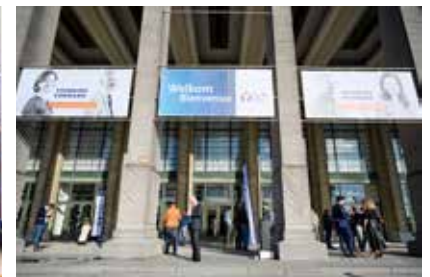
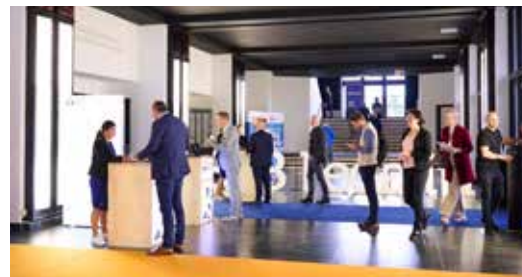
*Our Multi-Asset solutions, an answer to uncertain times?
M&G Investments (ENG)

Répartition des salles

ATELIER *	SALLE	PÉRIODE
*AXA INVESTMENT MANAGERS	BLEU	10h00 - 10h30
ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT	BLEU	10h45 - 11h15
*MANDARINE GESTION	BLEU	11h30 - 12h00
AG INSURANCE	VIOLET	10h00 - 10h30
*INVESCO	VIOLET	10h45 - 11h15
*J.P. MORGAN ASSET MANAGEMENT	VIOLET	11h30 - 12h00
ARGENTA	ORANGE	10h00 - 10h30
*SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (EUROPE) S.A. BELGIUM BRANCH	ORANGE	10h45 - 11h15
*JANUS HENDERSON INVESTORS	ORANGE	11h30 - 12h00
*THE ONELIFE COMPANY SA	VERT	10h00 - 10h30
*COMGEST BELGIUM	VERT	10h45 - 11h15
*PICTET ASSET MANAGEMENT	VERT	11h30 - 12h00
BLI - BANQUE DE LUXEMBOURG INVESTMENTS	JAUNE	10h00 - 10h30
*NORDEA INVESTMENT FUNDS S.A.	JAUNE	10h45 - 11h15
*PGIM INVESTMENTS	JAUNE	11h30 - 12h00
*DPAM	ROUGE	10h00 - 10h30
*FLOSSBACH VON STORCH S.A.	ROUGE	10h45 - 11h15
*M&G INVESTMENTS	ROUGE	11h30 - 12h00

* La participation à cet atelier rapporte 0,5 points d'assurance (A 700 011) et/ou 0,5 points de banque (B 600 014).

Congrès BZB-Fedafin 2022



DIAMOND

MANDARINE

PLATINUM



GOLD



SILVER



PARTNERS

